

tuelle et une qualité d'écriture non démenties tout au long de l'ouvrage.

L'étude portant essentiellement sur le phénomène de modernisation de la bibliothèque municipale française est présentée sous trois grands thèmes: «Les établissements» (chapitres 1 à 3), «Les acteurs» (chapitres 4 à 6), et «La construction de la décision municipale» (chapitres 7 à 9) et elle couvre la période de 1945 à 1985.

Dès la Libération, ce qu'il est convenu d'appeler le «retard français», expression qui d'ailleurs «*fera florès jusque dans les années 1980*» (p. 32) suscitera un certain questionnement. À une période de constat, suivent les années immobiles de 1950 à 1960. Ce n'est que dans les années 1960 que le mouvement de modernisation prendra forme. Un à un, les acteurs potentiels s'identifient et s'activent. Entrent alors en jeu, l'administration d'État, les bibliothécaires, et les villes, mais «*tout est à faire*» (p. 85). Comme le mentionne A.-M. Bertrand: «*C'est donc la question de la construction de la décision municipale qui est au cœur de ce travail*» (p. 14). Ainsi les constats étant faits, les acteurs ayant été identifiés, les trois derniers chapitres de l'ouvrage présentent une analyse remarquable du système d'interaction entre les acteurs ainsi que du processus poursuivi, non sans heurt, allant de la prise en compte (phase qualifiée de pédagogique) à la prise en charge (phase où «*il ne suffit plus de convaincre de la nécessité de moderniser la bibliothèque*», mais plutôt «*de convaincre de procéder à cette modernisation*» (p. 257). Le dernier chapitre se termine sur une note signalant la venue de plusieurs changements qui risquent de mettre en péril ce mouvement de modernisation de la bibliothèque municipale française dont la décentralisation dans le domaine culturel en 1986.

Pour quiconque s'intéresse au phénomène de modernisation de la bibliothèque municipale québécoise, la lecture de cet ouvrage est non seulement recommandée, elle est pour ainsi dire obligatoire. Bien que le caractère académique de cet ouvrage en rende parfois la lecture ardue, la similarité de certains processus et des décisions prises correspondent souvent à la situation québécoise et ne peuvent laisser le lecteur indifférent.

En 1959, au Québec comme en France, on créait le ministère des Affaires culturelles. Par contre, les bibliothèques

publiques françaises ne passeront sous la tutelle de ce ministère qu'en 1975. Une autre comparaison intéressante parmi les nombreuses possibles porte sur la création des bibliothèques centrales de prêt. Ainsi, «*dès 1945, des crédits furent accordés pour créer huit bibliothèques centrales de prêt et neuf centres régionaux*» (p. 48). En 1946, les neuf centres régionaux furent supprimés et transformés en bibliothèques centrales de prêt pour un total de 17. À leur création, en 1968, ces bibliothèques desservaient un seuil de 15 000 habitants; augmenté à 20 000 habitants, ce nombre fut ramené à 10 000 en 1985 (p. 49).

En fait, ce sont avec les décennies 1970-1980 que le parallélisme entre la France et le Québec sur le mouvement de modernisation de la bibliothèque municipale devient le plus évident. Par exemple, «*à partir des années 1970, on entre dans une active politique de la pierre*» (p. 99). Quelques années plus tard, en 1979, au Québec, le Plan Vaugeois fait son apparition pour justement investir dans le bâtiment.

Ainsi dans son étude, Anne-Marie Bertrand adopte «*l'équipement comme métaphore de la modernité*» (p. 17). Comme l'auteure le précise: «*Pour mesurer l'intérêt des villes envers leur bibliothèque [...], il nous semble pertinent de nous attacher plus spécifiquement à une décision significative: la décision de construire (aménager, agrandir) un bâtiment de bibliothèque*» (p. 17). Ce choix méthodologique repose, en premier lieu, sur l'importance du bâtiment dans le développement de la bibliothèque. En deuxième lieu, tout comme au Québec au début des années 1980, la politique culturelle française des années 1970 se caractérise par une préférence marquée pour les équipements en ce qui concerne la bibliothèque.

Par contre, une telle décision peut s'avérer lourde de conséquences, et comme le souligne l'auteure: «*La nécessité de construire un outil (un bâtiment) a détourné les débats de la raison d'être de cet outil*» (p. 221). Ici, il convient de mentionner, entre autres le rapport de la Commission d'étude sur les bibliothèques publiques intitulé *Les bibliothèques publiques — une responsabilité à partager*. Publié en 1987, on trouve dans ce rapport un récit qui s'apparente à celui de A.-M. Bertrand. Les deux ouvrages proposent un constat similaire de retard, un processus de modernisation d'abord axé sur le

bâtiment, l'établissement de normes à «*titre indicatif*», c'est-à-dire sans caractère contraignant, et une loi régissant le commerce du livre et donc des acquisitions des bibliothèques. Dans tous ces différents domaines, ainsi que dans bien d'autres, le discours, les revendications et les plaidoiries sont de même nature.

Notre dernier exemple portera sur la loi des bibliothèques publiques. Alors qu'en France, pendant plusieurs décennies (1945-1985), on revendiquera une loi sur les bibliothèques publiques, au Québec, on presse le gouvernement de réviser une loi désuète et inopérante. En 1985, date où se termine l'étude de madame Bertrand, la France ne possède toujours pas de loi sur les bibliothèques publiques. Au Québec, en 1992, on remplace une loi inopérante par quelques paragraphes au sein d'une loi visant à rajeunir un ministère voué à la culture.

En conclusion, nous nous devons de réitérer la nécessité de prendre connaissance de cet ouvrage pour quiconque s'intéresse aux bibliothèques publiques du Québec. Même si au point de départ, les deux contextes sont fort différents — la France de 1945 ne ressemblant guère au Québec de la décennie 1940 — l'analyse qu'en fait Anne-Marie Bertrand, à partir des années 1960, mais surtout 1970, à maints égards, nous rappelle notre propre cheminement. La lecture du présent ouvrage nous permet de mieux comprendre l'histoire de nos villes et de leurs bibliothèques et nous apporte de nombreuses pistes de réflexion.

Diane Mittermeyer

Graduate School of Library and Information Studies
McGill University

L'action culturelle en bibliothèque.

Sous la direction de Viviane Cavannes et Martine Poulain. Paris: Cercle de la Librairie. 1998. 214 pages.

L'animation est ce qui distingue une bibliothèque publique d'un simple entrepôt de livres et de documents divers. Il s'agit non pas d'une activité parmi d'autres, mais de «l'activité» jouant un rôle crucial qui fera de la bibliothèque un lieu vivant et convivial où l'usager se sentira interpellé et cherchera à vivre de nouvelles expé-